



**Marjorie Do Livramento - Présidente**

Marseille, le 22/12/25

**Affaire suivie par Margaux**

Comité Régional Région Sud de Gymnastique  
12 rue Raphaël  
13008 MARSEILLE  
Tel : 04-91-22-72-22  
Mail : [margaux@ffgym-regionsud.fr](mailto:margaux@ffgym-regionsud.fr)

A Madame la Présidente, Monsieur le Président  
Des Associations Région Sud d'AEROBIC concernés

**Ref : MM COMP 60.25-26**

**Objet : Compétition interdépartementale AER**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que **Le Championnat Interdépartemental Aérobic** se déroulera le :

**Dimanche 7 Février 2026 à Gap**

Adresse : Gymnase Dany Galland – Avenue de Traunstein – 05000 Gap

**1) Droits d'engagements** : 13 € par Solo / 17 € par Duo-Trio / 21 € par Groupe

**ATTENTION !** Nous vous informons qu'il n'y aura plus de paiement des droits d'engagements sur le lieu de la compétition.

**Nous vous rappelons que les règlements devront se faire via « Engagym » par le E-paiement en CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT entre le 3 janvier et le 6 février.**

Les notifications de vos règlements effectués que vous recevrez d'Engagym serviront de reçu.

**IMPORTANT !** Les forfaits sont à déclarer via l'interface EngaGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) : 10 jours maximum avant la compétition. Passé ce délai, les droits d'engagement seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat).

**2) Droits d'entrée :**

\* 4 € la journée / Gratuité pour les moins de 10 ans et les licenciés sur présentation de leur licence avec photo

**3) Déroulement Technique :**

\* Vous trouverez ci joint l'organigramme de la compétition.

\* **Les juges** devront présenter leur livret de juge, leur licence et être en tenue (tailleur bleu marine, jupe ou pantalon (noir toléré) et chemisier blanc – pas de Jeans. Privilégier les chaussures plates).

**Dans le cas contraire, le juge ne pourra officier.** Pour le bon déroulement de la compétition, ils devront être prêts 5 minutes avant le début de chaque catégorie.

\* **Tenue sportive pour les entraîneurs** en salle d'échauffement et de compétition (respecter l'aire d'échauffement pour les gymnastes).



Fondée le 28 septembre 1873  
Reconnue d'utilité publique



12, rue Raphaël  
13008 MARSEILLE  
Téléphone : 04-91-22-72-22  
E-mail : [comite-regional@ffgym-regionsud.fr](mailto:comite-regional@ffgym-regionsud.fr)



*Marjorie Do Livramento - Présidente*

\* **MUSIQUE** : L'envoi ou les changements de musiques se fait sur le site de la FFG dans la rubrique « Compétition » puis « DJGym » **au plus tard avant le lundi midi précédent la compétition**. Comme les saisons antérieures, les musiques seront gérées informatiquement. Nous vous demandons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

\* **CONTROLE DES LICENCES** :

Le contrôle des licences est **obligatoire**. Les participants (entraîneurs, juges, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations sportives.

*Marjorie Do Livramento*  
Présidente Régionale



Fondée le 28 septembre 1873  
Reconnue d'utilité publique



12, rue Raphaël  
13008 MARSEILLE  
Téléphone : 04-91-22-72-22  
E-mail : [comite-regional@ffgym-regionsud.fr](mailto:comite-regional@ffgym-regionsud.fr)